



CONSEIL DE PARTICIPATION

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU JEUDI 04 JUIN 2020

Ordre du jour

- A. Plan de pilotage
- B. Divers

Points ajoutés à l'ordre du jour : le projet école numérique

Présents :

Les membres de droit

Madame Ingrid PRINCEN, Directrice Ecole communale fondamentale Fernand Vanbever
Monsieur Alain CLABOTS, Bourgmestre
Monsieur Benoit MAGOS, Président du CPAS

Les membres élus

Membres effectifs

Monsieur Steven LEMAIRE, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre
Madame Vanessa DELCHAMBRE, enseignante primaire, implantation de Néthen
Monsieur Quentin DUPONT, représentant des parents, Implantation de Grez-centre
Madame Marion BRUIGE, représentante des parents, Implantation de Nethen
Madame Cindy WINDEY, représentante des parents, Implantation de Pécrot
Madame Sophie STERCKX, représentante du personnel administratif et ouvrier
Madame Merryl CICIGOI, représentante du personnel de nettoyage

Membres suppléants

Madame Cynthia SERENO REGIS, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot
Madame Magaly KNOCKAERT, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation

Les membres représentant l'environnement de l'établissement

Monsieur Paul VANDELEENE, représentant l'environnement social, économique et culturel
Monsieur Pierre BARBIER, représentant l'environnement social, économique et culturel

Excusés :

Monsieur Pascal GOERGEN, Echevin
Madame Julie ROMERA, Echevine
Madame Laurence DERWAEL, enseignante maternelle, Implantation de Pécrot

Madame Stéphanie GRUBB, représentante des parents, Implantation de Grez-centre
Madame Isabelle HARDY, représentante du personnel d'auxiliaire de l'éducation
Monsieur Alain BAUGNIET, enseignant primaire, Implantation de Grez-centre
Madame Debora BAECK, enseignante primaire, implantation de Néthen
Madame Christine FRISON, représentante des parents, Implantation de Grez-centre
Madame Audrey MARLOYE, représentante des parents, Implantation de Néthen
Monsieur François-Xavier BRASSEUR, représentant des parents, Implantation de Pécrot
Madame Jennifer VANCONINGSLOO, représentante du personnel administratif et ouvrier
Madame Chantal MOTOULLE, représentante du personnel de nettoyage
Monsieur Nicolas SCHILLINGS, représentant l'environnement social, économique et culturel

A. Plan de pilotage

Comme vous l'avez appris lors des dernières réunions, l'école fait partie de la deuxième vague du plan de pilotage et le projet de plan doit être envoyé à la fédération à la fin de cette année scolaire.

S'il est validé par l'administration, il sera en effet d'application dès la rentrée scolaire prochaine.

Madame Ingrid Princen présente le plan de pilotage :

Les objectifs d'amélioration fixés par le Gouvernement, sont les suivants :

1. Améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves. => Objectifs d'amélioration des résultats des élèves dans différentes matières aux évaluations externes.
2. Augmenter la part des jeunes diplômés du secondaire supérieur. => Au sein de son école.
3. Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique. => Pour l'ensemble de son école ou au sein de son école.
4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage. => Au sein de son école.
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun. => Au sein de son école.
6. Augmenter progressivement l'inclusion des élèves à besoins spécifiques dans l'ordinaire. => Moins d'orientation vers l'enseignement spécialisé.
7. Accroître les indices du bien-être à l'école et l'amélioration du climat scolaire. => Au sein de son école.

Le diagnostic de notre école a été réalisé grâce aux indicateurs chiffrés de la FWB (entre autres C.E.B., taux d'absentéisme, retards scolaires, ...), à l'enquête Miroir et à l'analyse des résultats des épreuves externes non certificatives.

Ce diagnostic a permis de définir nos forces et nos faiblesses.

Nos forces sont les suivantes :

- Bons résultats au CEB en éveil,
- Faible taux de redoublement généré,
- Matériel & infrastructures présents en suffisance et de bonne qualité.

Nos faiblesses sont les suivantes :

- Taux d'absentéisme des élèves.
- Le résultat moyen à l'épreuve du CEB français.
- Le résultat moyen à l'épreuve du CEB math.
- Le climat scolaire entre les différents acteurs.

Nous allons donc devoir réduire ses faiblesses en différentes étapes.

1) A l'échéance 2025-2026, réduire le taux d'absentéisme des élèves, c.à.d.

- Réduire progressivement le redoublement et le décrochage.
- Accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire

Les stratégies mises en place pour cela sont :

- Favoriser la conscientisation des parents sur l'importance de la présence de l'élève à l'école.
- Renforcer le bien-être et l'intégration de tous les élèves.
- Réduire les décrochages scolaires.
- Améliorer la communication entre l'équipe éducative et les élèves.

Actions pour y arriver :

- Sensibiliser les parents.
- Noter les absences non-justifiées dans le bulletin.
- Affiner les outils de cohérence.
- Aménager des moments de bien-être en classe.
- Lutter contre le harcèlement.
- Faire appel à un éducateur spécialisé.
- Mettre des jeux à disposition lors des récréations.
- Planifier les récréations en alternance.
- Améliorer le système des remédiations.
- Organiser des groupes de parole.

2) A l'échéance, 2025/2026, réduire l'écart à la moyenne pour l'indicateur des résultats moyens à l'épreuve CEB français, c.à.d.

- Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves.
- Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés et des élèves les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.
- Réduire progressivement le redoublement et le décrochage.

Les stratégies mises en place pour cela sont :

- Améliorer les compétences en lecture.
- Aborder le savoir écrire de manière plus efficace.

Actions pour y arriver :

- Choisir des outils à mettre en place pour enrichir le vocabulaire.
- Opter pour une formation en F.L.A.
- Lister les aménagements raisonnables à mettre en place dans notre école.
- Mettre en place des activités pédagogiques variées en lecture.

- Développer l'autonomie des élèves dans la compréhension des consignes.
- Planifier un continuum en lecture.
- Développer le plaisir de lire.
- Accorder plus de temps en savoir écrire (horaire hebdomadaire).
- Planifier un continuum en savoir écrire.
- Mettre en place des activités pédagogiques variées en savoir écrire.

3) A l'échéance 2025/2026, réduire l'écart à la moyenne pour l'indicateur résultats moyens à l'épreuve CEB math, c.à.d.

- Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves.
- Réduire les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés et des élèves les moins favorisés d'un point de vue socio-économique.
- Réduire progressivement le redoublement et le décrochage.

Les stratégies mises en place pour cela sont :

- Assurer la continuité.
- Adopter une cohérence méthodologique.
- Atteindre les objectifs-matières par année et par cycle.
- Améliorer la compréhension des consignes.
- Intégrer les outils numériques dans le cadre des apprentissages

Actions pour y arriver :

- Aménager un horaire qui permet d'organiser des concertations communes.
- Planifier les concertations avec un ordre du jour bien défini.
- Travailler occasionnellement par thème ou par projet.
- Utiliser un manuel de la P1 à la P6.
- Demander un budget au P.O. pour l'achat d'un manuel de la P1 à la P6.
- Transmettre un tableau récapitulatif des notions abordées / acquises.
- Redéfinir le terme « remédiation ».
- Créer un instrumentarium.
- Obtenir de l'aide bénévole pour aider à la remédiation.
- Redéfinir la différenciation et comment l'aborder en classe.
- Développer l'autonomie progressive dans la compréhension des consignes.
- Utiliser des outils numériques au service des apprentissages.

4) A l'échéance 2025-2026, améliorer le climat scolaire, c.à.d.

- Accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire

Les stratégies mises en place pour cela sont :

- Améliorer notre communication avec le PO et l'encourager à participer plus activement au conseil de participation.
- Améliorer les relations et la communication entre le personnel enseignant et non-enseignant.
- Encourager les enseignants à se renseigner sur les procédures à entreprendre afin de bénéficier d'un budget.

Actions pour y arriver :

- Impliquer davantage le référent du P.O. aux besoins de l'école.
- Inviter les accueillantes aux concertations plénières selon les sujets abordés.
- Créer une charte de respect mutuel entre les différents acteurs de l'école.
- Affiner l'outil de cohérence.
- Utiliser un outil de communication entre accueillantes et enseignants.
- Créer un fichier numérique avec les infos importantes pour les nouveaux enseignants.
- Créer un document expliquant les démarches pour obtenir un budget.

Notre plan de formation s'étale donc de septembre 2020 à juin 2023.

En 2020 – 2021

- Le CCEP propose un dispositif spécifique d'accompagnement centré sur le déploiement de pratiques collaboratives au service de la mise en œuvre du plan de pilotage.
- Le travail collaboratif est un levier essentiel pour atteindre les objectifs prioritaires que l'équipe se fixe dans le cadre de son plan de pilotage.
- Dans le cadre des journées de formation des différents acteurs (trois journées de formation en école précédées de séminaires destinés spécifiquement aux directions), de nombreux outils sont déployés. Tous favorisent la mise en place d'un leadership partagé et la coordination de différents groupes de travail au sein de chaque établissement.

En 2021 - 2022 Initiation au français, langue de scolarisation.

En 2022 - 2023 Les outils numériques au service de l'enseignement.

Ce projet est soumis aux différents organes de consultations dont vous faites parties. Il a déjà été soumis à la COPALOC et sera également soumis au Conseil communal prochainement.

Nous demanderons enfin l'avis des délégués aux contrats d'objectifs (DCO) qui, nous l'espérons, valideront notre plan.

Les membres du conseil valident le plan de pilotage et signent ce présent rapport pour approbation.

B. Divers : Projet école numérique

Monsieur Steven souhaite aborder le projet école numérique afin de préparer la rentrée de septembre prochain.

Il revient sur le budget qui est octroyé à l'école pour le projet numérique.

L'idée était d'installer les tableaux interactifs dans les classes de 6^{ème} primaire et de continuer l'installation d'année en année pour terminer par la première.

Selon lui, les enseignants de 6^{ème} primaire de Grez centre ne sont pas intéressés par cette technologie. Par contre, les trois enseignants de Néthen semblent adhérer au projet.

Il propose donc d'en faire un projet d'établissement et d'ajouter le numérique au projet nature de Néthen.

Monsieur Clabots se demande pourquoi commencer à partir de la 6^{ème} primaire. Ne serait-il pas plus logique de commencer plus tôt et de monter avec les élèves ou de le proposer à l'immersion. Il affirme que si on s'engage dans le numérique, il faut garantir que cela suive d'année en année.

Les différentes parties en place estiment que ce projet est un travail collaboratif et qu'il ne faut pas se précipiter. Cela demande un investissement de la part des enseignants et il ne faut pas non plus que certains se sentent exclus.

Madame Princen ajoute que ce point n'a pas encore été discuté au sein de l'école et elle est étonnée d'entendre que les enseignants de 6^{ème} seraient contre le projet.

Une réunion sera donc organisée avec les enseignants et certains membres du collège afin de finaliser celui-ci.

Madame Ingrid Princen remercie tous les membres du Conseil de participation pour la collaboration de chacun.

Fait à Grez-Doiceau, le 8 juin 2020

Signature des membres du conseil de participation pour approbation du plan de pilotage,

 Pierre ARBIBER	 Princen Ingrid	 KNOCKAERT Magaly	 Lenaire Steven
 B. PACOS	 A. CLAZOTS	 DUPONT COENTW	 MERYL CECIGOI
 Marion Bruige	 WINDEY Cindy	 Sereno Regis Cynthia	 VANESSA DELCHAMBRE
 P. Vandeleene			